

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Au consistoire secret du 6 décembre 1916. — V Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, aux fidèles de son diocèse, relativement au " service national ". — VI L'église de France durant la guerre. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Belles paroles de Mgr Sinnott.

**AU PRONE**

Le dimanche 21 janvier

On annonce :

La neuvaine de la Purification le 24 ou le 26. (1).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 21 janvier

Ou bien

Messe (vert) du IIIe dim. après l'Epiph., semi-double; mém. de sainte Agnès; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. des saints Vincent et Anastase et de sainte Agnès.

Ou bien. (2)

Solennité libre (blanc) de la sainte Famille, double de 2e cl. du 19); mém. du dim. et de sainte Agnès; préf. de Noël, dernier évang. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o des saints Vincent et Anastase, 2o du dim., 3o de sainte Agnès.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 28 janvier

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 4 février, l'on doit anticiper au 28 janvier, celle de la Purification de la Sainte Vierge, (en laissant la bénédiction des cierges au 4 février).

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (du 24 janvier au 1er février pour la fête, ou du 26 janvier au 3 février pour la solennité), ou l'un des 7 jours qui suivent la fête (ou la solennité).

(2) La fête de la sainte Famille est désormais fixée au 19, mais on peut en faire la solennité le IIIe dimanche après l'Epiphanie, jour où on faisait précédemment la fête.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 24 janvier, saint Timothée.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 27 janvier, saint Julien (Wolfs-town).

Diocèse de Valleyfield. — Du 24 janvier, saint Timothée; du 26, saint Polycarpe; du 27, saint Jean Chrysostome.

Diocèse de Penbrooke. — Du 27 janvier, saint Jean Chrysostome. (Arnprior).

Diocèse de Joliette. — Du 25 janvier, Conversion de S. Paul (de Joliette). J. S.

#### PRIERES DES QUARANTE HEURES

Lundi,	22 janvier.	— Dorval.
Mercredi,	24	— Repentigny.
Vendredi,	26	— Saint-Victor.
Dimanche,	28	— Sainte-Cunégonde.

#### SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 10 janvier 1917.

M. l'abbé Hormisdas Deslauriers, curé de New Bedford, décédé au mois de juin 1916, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre, *chancelier*.

#### AU CONSISTOIRE SECRET DU 6 DECEMBRE 1916

**V**OICI, d'après *La Croix de Paris*, le texte du beau discours que le Saint-Père Benoît XV a prononcé, au consistoire du 6 décembre dernier, dans lequel il a créé dix cardinaux nouveaux. C'est le nouveau cardinal, Mgr La Fontaine, patriarche de Venise, qui avait auparavant pris la parole au nom de ses collègues. Nous publions son discours à la suite de celui du pape. On remarquera, dans celui-ci, le passage significatif qui a trait à la création des trois cardinaux français. *La Croix* le fait suivre d'une note de son représentant au consistoire qui dit bien avec quelle joie nos frères de France ont entendu tomber des lèvres du Souverain-Pontife ces paroles encourageantes et si précieuses à retenir pour les fils de la race française du monde entier.

I  
Vous av  
des mosaï  
texte, très  
esprit d'a  
suite. votre  
constitué,  
vous en av  
Notre trôn  
nalice, vou  
Nous louer  
vous voulie  
qu'avec vo  
cette heure  
qu'il Nous  
reconnaissa  
l'honneur  
ecclésiastiq  
Pour dén  
nouveaux e  
pour se dév  
et au salut  
dont ils se s  
pastoral, soi  
leur ont été  
plaît de fixe  
caractéristiq  
qu'il ne sera  
Nous dit, No  
nouveaux ca  
l'honneur qu  
Oh! avec c  
ouir d'avoir

## DISCOURS DE SA SAINTETE BENOIT XV

Vous avez rappelé les figures qui se dressent sur le fond d'or des mosaïques de votre beau *Saint-Marc*, et vous en avez pris texte, très cher fils, pour redire que l'esprit du chrétien est un esprit d'actions de grâces envers Dieu. Vous avez tourné ensuite votre pensée vers celui qui, sur terre, est présentement constitué, malgré l'absence de mérite, représentant de Dieu, et vous en avez déduit que vos remerciements doivent passer par Notre trône, parce que, dans votre élévation à la dignité cardinalice, vous apercevez un degré supérieur de vocation divine. Nous louons votre pieuse pensée et il ne Nous déplaît pas que vous vouliez faire passer par Notre trône l'hymne de gratitude qu'avec vos dignes collègues vous entendez adresser à Dieu en cette heure solennelle de votre exaltation. Mais, à ce cantique, qu'il Nous soit donné d'ajouter une note qui exprime Notre reconnaissance envers le Seigneur pour avoir pu conférer l'honneur de la pourpre sacrée à dix personnages du corps ecclésiastique.

Pour démontrer combien est fondée Notre espérance que les nouveaux cardinaux profiteront de leur nouvelle condition pour se dévouer toujours plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes, il suffirait d'un regard sur les mérites dont ils se sont déjà enrichis, soit dans l'exercice du ministère pastoral, soit dans l'accomplissement exemplaire des tâches qui leur ont été confiées pour le service de l'Eglise. Mais il Nous plaît de fixer Nos yeux sur ce que Nous pourrions appeler la caractéristique individuelle de chacun d'eux, et Nous croyons qu'il ne sera pas malaisé d'en dégager cette note que, avons-Nous dit, Nous voulons joindre à l'hymne de gratitude que les nouveaux cardinaux doivent faire monter vers Dieu pour l'honneur qui leur a été conféré.

Oh! avec combien de raison Nous devons, en effet, nous réjouir d'avoir pu accueillir, dans Notre sénat, celui qui, à l'ar-

E 1916

eau dis-  
ncé, au  
uel il a  
al, Mgr  
aravant  
son dis-  
celui-ci,  
is cardi-  
on repré-  
frères de  
ontife ces  
les fils de

1917.  
cédé au  
IESSE.  
seller.

e.  
olfs-  
u 26,  
tome.  
il (de  
S.

deur du missionnaire dans sa ville natale de Viterbe et en cent autres cités et pays évangélisés par lui, a joint d'abord la prudence de l'évêque, dans les Calabres lointaines, puis la diligence dans les multiples affaires et offices tenus d'une façon digne d'éloges en cette vénérable cité, et finalement le zèle du pasteur dans le gouvernement de l'Eglise de Saint-Marc. La note harmonieuse qui monte de votre vie, ô digne successeur du patriarche Sarto, est certainement recueillie par Notre prédécesseur. Sans aucun doute, Pie X, en cette heure solennelle, la fait résonner au paradis. <sup>1</sup>

La voix du grand pontife qui Nous a précédé sur la chaire de Saint-Pierre applaudit aussi à votre élévation, ô noble fils de Bologne. C'est lui, en effet, qui vous appela à un honorable office dans sa cour. De cet office, Nous vous avons élevé à un degré plus haut de dignité, et, aujourd'hui, Nous vous appelons à faire partie du Sacré Collège, non seulement à raison de l'affection que Nous conservons toujours très vive pour les Bolognais, mais aussi principalement parce que Nous voulons récompenser la prudence que vous avez manifestée au sein de votre patrie et au dehors, non moins que la piété et le zèle avec lesquels, durant environ deux lustres, vous avez gouverné, à l'ombre de la Vierge de Lorette, une portion choisie du troupeau du Christ. <sup>2</sup>

Nous dirions volontiers que la note qui vous concerne, vous qui venez aujourd'hui troisième en cette assemblée de sages, a une sonorité plus diffuse. Vous avez en effet bien mérité de la religion, non seulement à raison des fonctions de l'enseignement et des offices que vous avez remplis à Rome, mais aussi à raison des services que vous avez rendus à l'Eglise en de lointains pays. <sup>3</sup> Le son de cette note n'est pas seulement plus éten-

<sup>1</sup> Eminentissime La Fontaine.

<sup>2</sup> Eminentissime Ranuzzi.

<sup>3</sup> Eminentissime Sbarretti.

du, il est  
tir la loue  
létaine.  
les premiè  
de Spolète  
sous un a  
toutefois c  
des provin  
disputèren  
nouvelle a  
cesseur Mg  
Alphonse t  
qui fut le s  
non pas d  
jourd'hui  
de Bénévèr  
note qui cé  
en même t  
lement plus  
Le retent  
passés que  
aujourd'hu  
de voir app  
ses de leur  
gne, ce n'es  
chaire de sa  
bienveillanc  
vienne couv  
veille de son  
a rendus en  
Pareillement

<sup>4</sup> Eminentis

du, il est aussi plus fort, parce qu'il fait en même temps retentir la louange qui est due à un autre fils de votre région spolétaine. Le trésor de vertus dont il s'est montré orné dès les premières années de son sacerdoce a excité dans le clergé de Spolète le désir de le revendiquer pour sien, bien qu'il eût, sous un autre ciel, ouvert les yeux à la lumière. Il a paru toutefois qu'une lutte fort vive s'engageait avec les habitants des provinces méridionales, car la Lucanie et le Samnium se le disputèrent pour pasteur, et, dans l'antique Bénévent, il renouvelle aujourd'hui, non seulement les mérites de son prédécesseur Mgr Bonazzi, mais aussi ces prodiges de zèle dont saint Alphonse a laissé la trace désormais indélébile dans le diocèse qui fut le second pour le nouveau cardinal. D'où il résulte que, non pas d'un point seulement, mais de plusieurs, monte aujourd'hui l'allégresse pour l'honneur conféré à l'archevêque de Bénévent. <sup>4</sup> Et n'aurions-Nous pas raison de dire que la note qui célèbre les deux fils de Spolète, couverts aujourd'hui en même temps de la pourpre romaine, rend un son, non seulement plus diffus, mais plus retentissant aussi.

Le retentissement et l'éclat de ce son ne pourraient être dépassés que par l'éclat et le retentissement de l'hymne qui sort aujourd'hui du cœur de tous les Français, saintement fiers de voir apprécier par Nous la valeur de trois pierres précieuses de leur épiscopat. Car ce n'est pas seulement à la Bretagne, ce n'est pas seulement à la Normandie, ni seulement à la chaire de saint Irénée que Nous avons voulu témoigner Notre bienveillance. Certes, il Nous plaît que la pourpre romaine vienne couvrir l'insigne archevêque de Rennes presque à la veille de son double jubilé, pour récompenser les services qu'il a rendus en dix lustres de sacerdoce et en cinq d'épiscopat. Pareillement, Notre âme s'inonde d'une joie suave à pouvoir

<sup>4</sup> Eminentissime Ascalesi.

élever à la dignité cardinalice le prélat distingué qui, dans les trois diocèses de Verdun, de Bourges et de Rouen, s'est montré pasteur suivant le cœur de Dieu; et, en ce moment, Notre pensée vole à la chère grotte de Lourdes, où, en des jours inoubliables, il Nous fut donné de cimenter avec lui le lien d'anciennes relations. Et Nous ne Nous réjouissons pas moins de pouvoir fonder sur les mérites acquis à Grenoble la collation empressée de la pourpre sacrée au nouvel archevêque de Lyon. *Mais pourquoi taire que, en honorant les pasteurs, nous avons voulu honorer aussi le troupeau? Pourquoi ne pas le dire, en témoignant de la bienveillance à trois fils de la France, Nous avons voulu affirmer de nouveau que, dans Notre poitrine, brûle, toujours vive, une flamme d'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis, de Jeanne d'Arc? . . . Oh! qu'il passe donc par notre trône l'hymne de gratitude que la France catholique fait aujourd'hui monter vers le Seigneur pour l'heureux sort qui lui échoit. Nous Nous réjouissons d'avoir fortifié ses liens avec le Saint-Siège, dans la chère confiance de voir réaliser le vœu que Nous formulions naguère : " Utinam renoventur gesta Dei per Francos! " <sup>5</sup>*

Mais, dans la note que Nous voulons ajouter à l'hymne de reconnaissance envers le Seigneur proposé par le nouveau cardinal qui s'est fait l'interprète aussi des sentiments de ses collègues, le clergé régulier qui rend d'aussi importants services à l'Eglise n'accroîtra-t-il pas la mélodie? Oui, vous l'ac-

<sup>5</sup> Note de " *La Croix* " de Paris. — A ce moment, de tous les points de la salle, un applaudissement éclata irrésistible, respectueux, insistant, et il se prolongea durant quelques instants, malgré le geste — très paternel — par lequel Sa Sainteté Benoît XV tâchait de le comprimer. Le pape avait prononcé ces paroles avec un accent contenu de ferveur croissante, où l'on sentait bien la profondeur de son amour et son affection pour la France. Plus d'un de ses auditeurs sentit ses yeux se mouiller de larmes en entendant ces déclarations solennelles.

croîtrez,  
de noml  
plaudiss  
peut-être  
monter v  
laissait s  
A la j  
Rome, fé  
les nouve  
cette cité  
carrière  
fidélité in  
saluons d  
avec cette  
comme à  
Notre coen  
doux souv  
dans l'Eg  
Nous av  
ractéristiq  
semble qu  
avons press  
au cantiqu  
nelle. Nous  
roles que M  
Venise.  
Les figur  
son beau St  
lité d'amis  
ces à Dieu  
benedictio c

<sup>6</sup> Eminentis  
<sup>7</sup> Eminentis

croîtrez, vous, ô digne fils de saint Dominique, pour lequel, en de nombreuses régions, voisines et lointaines, se répète l'applaudissement d'admiration que Notre cité natale, la première peut-être parmi toutes les terres que vous avez visitées, faisait monter vers le maître docte, vers le pieux et très zélé curé, qui laissait si bien pressentir le sage et prudent prélat. <sup>6</sup>

A la joie d'aujourd'hui ne pouvait faire défaut l'hymne de Rome, féconde toujours en esprits distingués. Et voici que les nouveaux cardinaux diaeres <sup>7</sup>, l'un et l'autre grands en cette cité vénérable, ont gardé dans les longues années de leur carrière honorée toute intégrité de doctrine, sainteté de vie, fidélité inébranlable et dévouement au Saint-Siège. Nous les saluons donc avec cette estime qui est due à leurs mérites et avec cette particulière affection qui Nous attache au premier comme à l'un des plus anciens élèves d'un collège très cher à Notre cœur, et qui, suavement, Nous lie au second, par le plus doux souvenir de la sacrée ordination reçue en même temps dans l'Eglise mère de toutes les Eglises.

Nous avons achevé de considérer ce qui peut s'appeler la caractéristique individuelle des nouveaux cardinaux, et il Nous semble que Nous ne Nous sommes pas mépris quand Nous avons pressenti qu'il se formerait de la sorte une note à ajouter au cantique de la gratitude élevée à Dieu en cette heure solennelle. Nous revenons, en conséquence, par la pensée, aux paroles que Nous avons recueillies des lèvres du patriarche de Venise.

Les figures qui se dressent sur le fond d'or des mosaïques de son beau Saint-Marc représentent les anges qui, en leur qualité d'amis des hommes, s'unissent avec eux pour rendre grâces à Dieu pour le salut qu'il leur a assuré : *Dicentes amen, benedictio claritas, sapientia, et gratiarum actio.* (Apoc. VII.)

<sup>6</sup> Eminentissime Boggiani.

<sup>7</sup> Eminentissimes Marini et Giorgi.

Nous aussi, Nous nourrissons une bienveillance spéciale pour les nouveaux cardinaux. Et ne devrions-Nous donc pas Nous unir à leur cantique, *dicentes amen?* Oh! louez, bien-aimés fils, louez le Seigneur. Bien plus, confiez-Nous l'hymne de votre gratitude envers Dieu pour le haut honneur qui vous a été conféré par Notre moyen, car Nous aussi Nous voulons le bénir et le remercier, *dicentes amen, benedictio... et gratiarum actio*, pour Nous avoir inspiré de pourvoir à l'avenir de l'Eglise par le conseil et la vertu d'hommes, qui, par les mérites acquis dans le passé, justifient maintenant leur nouveau titre de *nos conseillers*. Plaise à Dieu de nous conserver longtemps un si important concours et que sa bénédiction nous le rende chaque jour plus précieux !

Mais que la bénédiction ne descende pas seulement sur les personnes des nouveaux cardinaux! Qu'elle descende d'une façon particulière sur ceux qui sont venus former aujourd'hui autour d'eux une chère couronne, et qu'elle ait pour effet de les unir tous aux nouveaux cardinaux et à Nous, pour invoquer l'extension du règne de Jésus-Christ.

DISCOURS DE SON EMINENCE le cardinal LA FONTAINE,  
patriarche de Venise

*Voici, maintenant, en quels termes le cardinal-patriarche de Venise s'était d'abord exprimé, en s'adressant au Saint-Père, au nom de tous ses collègues de promotion à la pourpre romaine. On verra que le souvenir des mosaïques du beau Saint-Marc de Venise — où le regretté Pie X fut lui aussi patriarche et cardinal — a heureusement inspiré la mise en marche des deux importants discours que nous reproduisons.*

Très Saint-Père,

Quand le chrétien, qui se plaît à voir superbement incarnée dans l'art de nos pères la doctrine de la foi, contemple, par exemple, les mosaïques de notre beau Saint-Marc, et qu'il arrête ses yeux sur les figures des vieillards décrits par l'Apo-

caly ps  
sent, si  
ne de  
poésie  
actio I  
l'esprit  
de grâc  
faits te  
Très  
représe  
cesseur  
grâce d  
tions d  
rend la  
passer  
comme  
d'elle q  
s'asseoi  
Et ne  
mer pré  
gratituc  
nous éle  
Votre  
connus  
dont Di  
de Notre  
pour l'E  
et elle a  
dans la  
facilités  
pour l'E  
S'il er  
tueuse n  
degré su  
vent nou  
et nous f  
veut aus  
gions vos  
ensuite n  
tre à ses  
mecum i  
Père S.  
que saint  
et nous n  
Saint poi

calypse, qui, doucement et avec un effet merveilleux, se dressent, sur un fond d'or, comme pour chanter à l'Éternel l'hymne de la louange et de remerciement, il goûte toute la suave poésie de ce cantique sublime *Benedicite, claritas et gratiarum actio Deo nostro*, et il ne peut s'empêcher de se rappeler que l'esprit de quiconque aime le Seigneur est un esprit d'actions de grâces à celui qui, bonté par essence, environne de ses bienfaits toute créature.

Très Saint-Père, nous le confessons avec joie, vous êtes le représentant de Dieu sur la terre, parce que vous êtes le successeur de saint Pierre; vous communiquez les bienfaits de la grâce divine aux individus, et aux nations; aussi, l'esprit d'actions de grâces qui monte vers le trône de l'Éternel et qui rend la terre semblable au ciel doit arriver à votre trône et passer par lui, surtout en certaines circonstances solennelles comme celle-ci, où Votre Sainteté daigne appeler plus près d'elle quelques membres du corps ecclésiastique, pour les faire s'asseoir dans l'auguste sénat de la sainte Eglise catholique.

Et nous sommes ici en votre auguste présence, afin d'exprimer précisément à votre grande bonté les sentiments de notre gratitude pour la condescendance avec laquelle vous avez voulu nous élever au sublime honneur de la pourpre romaine.

Votre Sainteté, sous le regard de qui sont les nations, nous a connus un à un; de chacun de nous elle a observé les aptitudes dont Dieu l'a doté; elle a vu que, dans notre âme, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est vif, plein, ardent, l'amour pour l'Eglise que le divin Maître *sibi acquisivit sanguine suo*, et elle a estimé utile de nous appeler à un si grand honneur, dans la confiance que cette très haute condition accroîtrait les facilités et l'efficacité de notre zèle pour la gloire de Dieu, pour l'Eglise, pour le bien des âmes et de la société humaine.

S'il en est ainsi, Très Saint-Père, nous devons, dans l'affectueuse manifestation de votre bienveillance, reconnaître un degré supérieur de la vocation divine par laquelle le Seigneur veut nous rattacher plus étroitement à votre auguste personne et nous faire avec elle *cor unum et anima una*, par laquelle, il veut aussi que professant une obéissance parfaite, nous partagions vos joies et vos peines, en sorte que Votre Sainteté puisse ensuite nous répéter en toute vérité les paroles du divin Maître à ses apôtres: *Vos dixi amicos; vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis*.

Père Saint, chacun de nous se sent pressé de vous affirmer ce que saint Pierre disait au Maître: *Sequar te quocumque ieris*, et nous nous en remettons avec confiance à la grâce de l'Esprit Saint pour ne pas nous laisser abattre par les faiblesses de la

misère humaine que subit l'Apôtre avant d'être revêtu de la force d'en haut.

Vos désirs sont connus : vous voudriez voir resplendir dans le monde la lumière de la vérité et rayonner en conséquence le règne de la charité ; vous voudriez que le frère essayât les larmes du frère ; vous voudriez que tous les hommes se reconnaissant frères répétassent du fond du cœur au Seigneur, comme des fils bien-aimés : *Notre Père, qui êtes aux cieux*.

Et pour mieux arriver à assurer la réalisation de vos désirs, votre bonté a daigné nous joindre, nous ici présents, au groupe choisi des membres du Sacré Collège, afin que nous nous dévouions avec eux, sous la direction de Votre Sainteté, à la sainte entreprise.

Nous voici, Père Saint, nous sommes prêts. Si le premier effet de la gratitude envers votre bonté doit être l'obéissance même à vos paternels désirs, parlez, parlez, nous sommes ici à vous écouter.

Quelle joie ce sera pour chacun de nous de nous adonner, chacun dans notre sphère, sans relâche, au travail que vous assignez pour dilater sur la terre le règne de la charité, fallut-il, pour réaliser un si saint objectif, arriver, avec la grâce de Dieu jusqu'à la parfaite *sanguinis effusionem*.

Très Saint-Père, je suis sûr d'avoir interprété les sentiments de mes nobles collègues : ils sentent comme moi qu'ils ont de plus grandes obligations envers Votre Sainteté, parce qu'elle a daigné nous appeler à l'honneur de la pourpre en un temps ecclésiastique vraiment propice, je veux dire dans les jours où l'Eglise nous exhorte premièrement à profiter de la première venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre comme sauveur afin que nous nous trouvions prêts à sa nouvelle venue comme juge ; et, en second lieu, à saluer la très douce Immaculée, impératrice des cieux, en lui répétant le chant suave : *Tota pulchra es, macula non est in te* ; toutes pensées qui rappellent à notre mémoire la misère de la condition humaine déchue et l'infinie miséricorde de Dieu pour la relever, qui nous suggèrent d'humbles sentiments et qui nous aiguillonnent pour de généreux sacrifices.

Daigne Votre Sainteté accueillir ces expressions de notre gratitude et de notre soumission et confirmer nos saints propos par la bénédiction apostolique.

LET

Nos t

Les

tion q

gieux

questi

venons

ainsi l

Il ne

criptio

par de

gouver

toutes l

dispose

Les ren

guerre.

A cet

tous les

de haut

venues d

ment voi

liales et

réponses

sincèrem

Il n'est

d'autres

Faisons l

l'enseigne

**LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL  
AUX FIDELES DE SON DIOCESE  
RELATIVEMENT AU " SERVICE NATIONAL "**

Archevêché de Montréal, le 3 janvier 1917.

Nos très chers frères,

Les journaux ont déjà porté à votre connaissance la direction que nous avons cru devoir donner au clergé et aux religieux des divers Instituts de notre diocèse, relativement à la question dite du " service national ". Cette direction, nous venons vous la donner également, persuadé que nous servons ainsi les meilleurs intérêts de toute notre population.

Il ne s'agit pas de politique. Il ne s'agit pas non plus de conscription. Pour des raisons sérieuses et très sages, approuvées par des hommes éminents indépendants de tous les partis, le gouvernement désire faire en quelque sorte l'inventaire de toutes les forces et de toutes les ressources, dont notre pays peut disposer au point de vue commercial, agricole et industriel. Les renseignements qu'il sollicite seront précieux durant la guerre. Ils le seront également après.

A cette fin, un certain nombre de questions sont posées à tous les citoyens, âgés de seize à soixante-cinq ans. Il est de haute convenance que nous y répondions. Les réponses, venues de nos campagnes comme de nos villes, feront certainement voir dans notre province de Québec des conditions familiales et sociales, un état de choses tout à son honneur. Ces réponses vous les écrirez, nos très chers frères, en toute liberté, sincèrement et loyalement.

Il n'est pas nécessaire de vous demander ce qui se fera dans d'autres parties du pays. Donnons nous-mêmes l'exemple. Faisons preuve de patriotisme éclairé. Et conformément à l'enseignement et à la tradition de l'Eglise catholique, mon-

trons une respectueuse déférence envers l'autorité civile, agissant selon ses droits.

Confiant, nos très chers frères, que vous suivrez fidèlement notre conseil, nous vous réitérons l'assurance de notre affectueux dévouement.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

### L'ÉGLISE DE FRANCE DURANT LA GUERRE



A *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre publiait un remarquable article de M. Georges Goyau sur les services nationaux rendus par le clergé français pendant la guerre. De toutes les réponses aux calomnies odieuses de l'anticléricalisme, de telles études sont les meilleures. M. Georges Goyau concluait ainsi son important article :

“ Voilà vingt-huit mois que la guerre se prolonge, et depuis vingt-huit mois l'Église de France s'est intimement mêlée à la vie du pays, à la vie du front où l'on se bat, à la vie de l'arrière où l'on “tient”. Elle est théoriquement séparée de l'État, théoriquement l'État l'ignore. Mais ce sont là des abstractions, qui, sous la pression des faits, dépouillent quelque chose de leur rigidité. L'Église de France, au cours de cette guerre, a pu mesurer elle-même et faire mesurer aux Français la place qu'elle occupe dans la vie nationale. Il a suffi qu'un homme d'État, quels que fussent ses propres sentiments, trouvât et prononçât le mot d'*union sacrée* pour que, du jour au lendemain, l'Église, en un certain nombre d'endroits, fût invitée à redevenir la collaboratrice normale de la bienfaisance officielle, et pour qu'ouvertement elle invitât ses fidèles à répondre avec une sollicitude particulièrement docile aux appels fiscaux de l'État.

“Il  
aussi  
chemi  
la gu  
préfe  
saient  
ger la  
voulai  
couver  
comme  
financ  
apport  
manda  
comple  
“ Le  
qu'eût  
l'Etat  
nion sa  
cette ur  
d'une f  
pales. “  
mée les  
et privé  
national  
quelle s'  
de donn  
nobles e  
prêtres r  
çais, dar  
serait la  
ceptée si  
après la  
nard, évé

“ Il y avait quelque péril pour l'Eglise à paraître s'intéresser aussi activement aux souscriptions des emprunts. Une rumeur cheminait d'après laquelle c'étaient les curés qui avaient fait la guerre, rumeur inique, qu'enrayaient malaisément certains préfets courageux. Les curés, en faisant souscrire, s'exposaient à entendre dire qu'ils cherchaient maintenant à prolonger la guerre; et cela a été dit. Mais cette autre rumeur, qui voulait être infamante et qui n'était qu'infâme, vient d'être couverte par la voix même de l'Etat. “ Dans cet emprunt comme dans les précédents, a déclaré M. Ribot, ministre des finances, le 9 novembre 1916, le clergé français s'est honoré en apportant spontanément, quand le gouvernement ne lui demandait rien, sa contribution ainsi que son concours le plus complet et le plus énergique. ”

“ Le témoignage est formel, il atteste le souci permanent qu'eût l'Eglise de France à remplir tout son devoir envers l'Etat et de conformer ainsi sa conduite aux exigences de l'union sacrée. Et sous aucunes plumes peut-être, la nécessité de cette union et de son maintien après la guerre ne s'est affirmée d'une façon plus pressante que sous certaines plumes épiscopales. “ L'effrayante mêlée qui confond dans les rangs de l'armée les âges, les aptitudes, les carrières, les fonctions publiques et privées, écrit le cardinal de Cabrières, produira une union nationale plus belle, plus puissante que jamais, et dans laquelle s'épanouiront à nouveau les qualités qu'il a plu à Dieu de donner à notre race, relevées encore par des ambitions plus nobles et plus généreuses. ” Et le cardinal désire que ses prêtres ne craignent pas de “ faire entrevoir aux autres Français, dans ce qui se passe en ce moment, l'image de ce que serait la France, si l'union sacrée exigée par la guerre et acceptée si loyalement par tous les bons citoyens se perpétuait après la paix ”. “ L'union sacrée, dit de son côté Mgr Péche-  
nard, évêque de Soissons, s'inspire de la nature elle-même ;

elle n'est pas autre que celle des enfants d'une même famille. Réjouissons-nous de ce que ce principe fondamental de toute société ait été de nouveau reconnu et acclamé parmi nous. "

" L'Eglise maîtresse d'ordre, d'un ordre fondé par la justice, sait qu'à la faveur d'un tel ordre l'union règne, et, dans les hommages qu'elle rend à l'union sacrée, il y a plus et mieux qu'une tactique politique du moment, il y a toute une morale sociale et toute une doctrine séculaire, visant à la concorde civile par l'harmonie des âmes. "

### COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

#### COEUR DE SAINT JOSEPH

Je suis resté sous l'impression que le culte du coeur de saint Joseph est défendu. Cependant on vient de m'offrir une feuille sur laquelle est reproduite une prière à ce " coeur très pur " qui porte l'approbation ecclésiastique, mais sans nom d'évêque. Pouvez-vous me renseigner à ce sujet ?

Votre souvenir est fidèle.

Le culte de saint Joseph a pris une nouvelle extension, à l'occasion du décret général, porté naguère, qui déclare ce saint patron de l'Eglise universelle. Dans certaines églises on a pris dès lors l'habitude d'invoquer saint Joseph par cette formule: *Cor sancti Joseph purissimum, ora pro nobis* (Coeur très pur de saint Joseph, priez pour nous), tant à l'occasion de ses deux fêtes que dans les exercices de piété institués en son honneur. C'est avec raison qu'on a réclamé contre cette invocation. D'abord elle n'est pas conforme à la tradition de l'Eglise qui n'honore que deux coeurs: le sacré Coeur de Jésus et le saint et immaculé Coeur de Marie. De plus, cette formule n'est pas assez conforme à la théologie. Il y a en vérité une immense différence entre la pureté de saint Joseph qui a été

conçu e  
immacu  
raison  
quelque  
pendant  
(en Fra  
Rites a  
Il lui  
cation d  
fois la m  
juin 187  
permis -  
sede app  
voit et ot  
le diocèse  
On peu  
ment sur  
est certain  
pour cette  
Rites. La  
Mais vu ce  
mer que e'  
prière pou  
Tant que  
chacun peu  
d'autre par  
spéciale tou  
D'ailleurs te  
se à l'ordina  
  
1 On peut l  
page 1008, ou  
lection officie

conçu dans le péché originel et la pureté de la Vierge qui est immaculée dans sa conception. L'Eglise n'a pas la même raison de rendre un culte spécial au coeur de saint Joseph, quelque soit le degré très élevé de vertu auquel il soit parvenu pendant sa vie mortelle. C'est pourquoi l'évêque de Nantes (en France) jugea à propos de consulter la Congrégation des Rites au sujet de cette pratique qui existait dans son diocèse. Il lui demanda s'il était permis d'employer cette invocation dans les cérémonies ecclésiastiques, en exceptant toutefois la messe et l'office. Et la Congrégation lui répondit, le 14 juin 1873, que le culte du Coeur de saint Joseph n'est pas permis — *cultum cordis S. Josephi non esse ab apostolica sede approbatum*. Cette réponse est générale, comme on le voit et obligatoire dans toute l'Eglise, et non seulement dans le diocèse de Nantes. <sup>1</sup>

On peut cependant se demander si la défense porte seulement sur le culte public ou comprend aussi le culte privé. Il est certain qu'il s'agit du culte public dans la demande et c'est pour cette raison qu'on s'est adressé à la Congrégation des Rites. La question ne paraît pas s'occuper du culte privé. Mais vu cette défense au sujet du culte public, on peut affirmer que c'est l'esprit de l'Eglise qu'on ne répande pas cette prière pour le culte même privé.

Tant que cette dévotion ne sera pas défendue absolument, chacun peut satisfaire sa dévotion privément à cet égard. Mais, d'autre part, on ne doit pas profiter de l'absence de défense spéciale touchant le culte privé pour faire de la propagande. D'ailleurs toute prière doit, avant d'être imprimée, être soumise à l'ordinaire du diocèse. Or celui-ci refusera probablement

<sup>1</sup> On peut lire ce décret dans l'*Ami du clergé*, vol. XIX de 1897, page 1008, ou vol. XXVI de 1904, page 431. Il est aussi dans la collection officielle des décrets des rites, n. 3304.

de donner son approbation à une semblable prière. Il y a assez d'autres belles prières, tout-à-fait conformes à la théologie, comme à la tradition, qu'on peut répandre avec fruit sans approuver ces dévotions que cherche tant à répandre la piété de personnes mieux intentionnées qu'éclairées. C'est la vérité théologique qui doit être la base de la véritable piété et de la propagande qu'elle peut faire et non le seul sentiment privé de science théologique. C'est donc se conformer à l'esprit de l'Eglise et aux exigences de la saine piété que d'éviter de propager la dévotion même privée au coeur de saint Joseph. <sup>2</sup>

J. S.

### BELLES PAROLES DE Mgr SINNOTT

(en réponse à l'adresse de bienvenue des catholiques de langue française de son diocèse de Winnipeg, — 23 décembre 1916)

“Treize années durant, en qualité de secrétaire de Mgr le délégué apostolique, j'ai entretenu des relations intimes avec l'épiscopat, le clergé et les fidèles de langue française de ce pays. Ce contact si fréquent et si intime demeurera l'une des plus heureuses et des plus utiles expériences de ma vie. J'ai eu ainsi bien des occasions de connaître et d'apprécier leur attachement à l'Eglise, leur dévouement au Saint-Siège, leur zèle pour la propagation de l'Évangile, en un mot leur fidélité dans l'accomplissement de leurs devoirs de ministres et de fils dévoués de l'Eglise. Il m'est bien agréable de saisir cette première occasion pour vous dire, à vous, catholiques de langue française, désormais mes fils dans le Seigneur, toute l'affection que je vous porte. Je crois pouvoir vous promettre tout l'intérêt et toute la sympathie d'un père, partageant, dans la mesure de mon pouvoir, vos épreuves et vos espérances. ”

*Les Cloches de Saint-Boniface.*

<sup>2</sup> On pourra relire avec avantage sur cette matière, les trois articles qu'a publiés la *Semaine* sur la sainte Face, les 9 et 23 mars, et le 6 avril 1914.